



# Procès-verbal

## Commission recherche

### du 20 novembre 2017

Approuvé par la commission recherche du 12 décembre 2017

La commission recherche de l'Université d'Angers s'est réunie le 20 novembre 2017 à 14h30 dans la salle du conseil, à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur Christian ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	
ANGOT Christophe	Présent
ARAB Chadia	Présente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Eric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	Procuration à Jean-Christophe GIMEL
BERNIER Monique	Présente
CANEVET David	Présent
CHAMPIN Tristan	
CHUREAU Véronique	
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Présent
DESMEDT Marianne	Procuration à Philippe SIMONEAU
FOUCHER Fabrice	Présent
FORTIER Jonathan	Excusé
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	
JUSSIEN Christelle	Procuration à Philippe SIMONEAU
LEDUC-LEBRETON Nathalie	
LEMAIRE Félicien	Présent
LEMENAND Thierry	Présent
MARTIN Kévin	
PELOILLE Manuelle	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Présente
PROCACCIO Vincent	Présent
REEVES Joseph	
RICHOMME Pascal	Présent
ROUSSEAU Audrey	Excusée
SEJOURNE Bruno	Présent
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Procuration à Marc SALLÉ
TAIBI Aude Nuscia	Présente
VOSTRIKOVA-JACOD Liudmila	Présente
YVARD Jean-Michel	Présent

A l'ouverture de la séance, 30 membres sont présents ou représentés sur 40 membres en exercice (26 membres présents, 4 procurations).



◆ **Ordre du jour**

1. Informations

2. Procès-verbal

3. Prospective et moyen

Présentation des appels à projets UA 2018

Classement des demandes Colloques Région-UBL

Classement des demandes de délégation CNRS

Primes d'encadrement doctoral et de recherche 2017 (PEDR)

4. Vie des unités de recherche

Projets financés par la commission recherche

AAP CR 2015 : Nationum – Florence ALIBERT (CERHIO)

AAP CR 2016 : IPMEE – Céline FASSOT (MITOVASC), OrDEP – Frédéric PROÏA (LAREMA)



## 1. Informations

### PIA 3 - EUR :

Christian ROBLÉDO indique qu'aucun des trois dossiers d'EUR déposés n'a été retenu (Végétal, Tourisme, Matériaux). L'Université d'Angers n'a pas reçu à ce jour les avis circonstanciés des projets.

Au total 195 projets ont été déposés dont 124 dans le cadre d'une IDEX ou d'un I-SITE, 29 dossiers ont été retenus. Christian ROBLÉDO précise que la carte des EUR est assez semblable à celle des IDEX et I-SITES à l'exception de l'Université du Mans qui a obtenu une EUR en acoustique et celle de l'UBO sur la thématique mer.

Philippe SIMONEAU remarque que les projets de Brest et du Mans semblent assez cohérents au regard du cahier des charges car ils sont ciblés sur des thématiques spécifiques.

Christian ROBLÉDO précise qu'après analyse de l'évaluation, l'Université d'Angers redéposera probablement des dossiers dans le cadre de la seconde vague, début 2019.

David CANEVET demande quelle est l'enveloppe prévue pour la seconde vague.

Christian ROBLÉDO indique que l'enveloppe totale était de 450M€ dont 250M€ ont déjà été attribués sur la première vague.

Yves DENECHERE remarque les nombreux succès en pédagogie, dont Thélème et se demande si l'Université d'Angers doit s'inquiéter sur sa place en recherche.

Christian ROBLÉDO répond que l'Université d'Angers n'est pas la seule à ne pas avoir été retenue. L'Université de Rennes 1 a déposé 4 dossiers et aucun n'a été retenu. Il précise que l'Université d'Angers a des points forts indéniables qui répondent aux critères d'une EUR. Il indique qu'il se distingue en France une quinzaine de sites avec une reconnaissance internationale en recherche et un second groupe d'universités reconnues plutôt sur des « niches ».

### Récapitulatif des projets ANR

Philippe SIMONEAU informe la commission recherche des chiffres de dépôts des lettres d'intention de l'ANR 2018, la répartition des dépôts de projets par instrument et par pôle de recherche.

	JCJC	PRCE	PRC	Total	% d'évolution
Végétal et environnement	1	1	9	11	-35 %
Santé	2	2	19	23	-8%
Matériaux	4	1	15	20	+54%
Maths-STC		1	4	5	-17%
LL-SHS	5		8	13	+18%
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>55</b>	<b>72</b>	

Les PRCI ne sont pas présentés dans le tableau car il n'y a plus de dépôt de lettre d'intention en phase 1 pour cet instrument.

Il précise qu'il y a plus de lettres d'intention déposées cette année. On observe une baisse en végétal et environnement, en santé et en maths-STIC, mais une hausse en LLSHS et une augmentation de +54% sur le pôle matériaux.



Aude Nuscia TAIBI remarque qu'il manque un projet PRC en LL-SHS.

Fabrice FOUCHER demande si l'ANR a une politique de quota d'attribution par instrument et s'il y a un intérêt à déposer des PRCE.

Philippe SIMONEAU répond que le taux de réussite global fixé par l'ANR est de 14%. Concernant les PRCE, le taux de succès est plus élevé car il y a moins de dossiers déposés dans cette catégorie.

Alexa ROUEZ ajoute que le cahier des charges des PRCE est assez contraignant pour l'unité et pour l'entreprise qui s'engage. Les communiqués de presse précisent cette année que l'ANR souhaiterait poursuivre le soutien des JCJC ce qui explique la hausse de dépôt de projets dans cet instrument.

## Projets Européens

Philippe SIMONEAU présente les succès européens :

3 nouveaux projets européens dont 2 en coordination (Octobre-novembre 2017) :

Programme	S.s Prog	Unité	Projet	Porteur	Montant UA en K€
ERANET	EURO-NANOMED	MINT	GLIOGEL	G. BASTIAT	155
	EURO-NANOMED	MINT	RESOLVE	J-P. BENOIT	199
	E. RARE	MITOVASC	TreatOPON	G. LENAERS	250

2 projets européens en partenariat (Juillet 2017)

Programme	S.s Prog	Unité	Projet	Porteur	Montant UA en K€
H2020 Pilier 1	MSCA/RISE	LAREMA	IPaDEGAN	M. CAFASSO	99
	MSCA/RISE	MOLTECH	IMAGE	B. SAHRAOUI	157

Philippe SIMONEAU précise que le taux de réussite des projets européens est plus élevé que celui l'ANR.

## 2. Procès-verbal

La commission recherche approuve à l'unanimité le procès-verbal de la commission recherche du 2 octobre 2017.



### 3. Prospective et moyen

#### Appel à projets de l'Université d'Angers 2018

Alexa ROUEZ précise le calendrier des différents appels à projets qui seront lancés prochainement :

Appels à projets	Lancement	Retour des dossiers	Evaluation bureau	Validation CR
Colloques UA	Décembre 2017	Janvier 2018	Janvier 2018	Février 2018
Mobilité internationale	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Février 2018
Contrats doctoraux UA	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Avril 2018
AAP recherche CR	Décembre 2017	Janvier 2018	Mars 2018	Mars 2018

Manuelle PELOILLE demande si ce sont bien les deux AAP invités au titre de la recherche et de la pédagogie qui ont fusionné.

Philippe SIMONEAU répond qu'il existe toujours un AAP invité au titre de la pédagogie. Ce sont les AAP invité au titre de la recherche et l'AAP ARIANES qui fusionnent cette année pour créer l'AAP Mobilité internationale.

Alexa ROUEZ présente le cahier des charges de l'appel à projet de la commission recherche. Celui-ci s'adresse aux enseignants-chercheurs et chercheurs (titulaires ou stagiaires) membres d'une unité de recherche de l'Université d'Angers et nouvellement recrutés (depuis septembre 2014).

Les projets seront d'une durée de 24 mois maximum. La subvention de 5 à 30 k€ par projet pourra financer ou co-financer des dépenses d'acquisition de petits équipements scientifiques (<5k€) et des dépenses de fonctionnement (missions, consommables, gratifications de stage...).

Philippe SIMONEAU précise que cette année toutes les thématiques sont éligibles à l'appel à projet car les engagements de l'Université sur les RFI arrivent à terme.

Chadia ARAB demande quelle est l'enveloppe globale de l'appel à projet.

Alexa ROUEZ répond que le budget et les orientations budgétaires 2018 sont en cours de finalisation et seront présentés à la commission recherche du 12 décembre. Elle précise qu'il sera pris en compte que tous les pôles puissent répondre à cet appel à projets.

#### Classement des demandes « Colloques Région-UBL »

Philippe SIMONEAU présente les deux dossiers déposés qui ont été étudiés par le bureau de la commission recherche :

UR	Intitulé du colloque	Date et lieu	Responsable	Subvention demandée
<b>CIRPALL</b>	Les temps de la fulgurance. Forces et fragilités de la forma brève	Du 18 au 20 avril 2018 à Angers	Karima THOMAS	1 000 €
<b>LAREMA</b>	Structures non commutatives, algèbres amassées et applications	Du 25 au 30 juin à Angers	Vladimir ROUBSTOV	1 000 €



Philippe SIMONEAU indique que le bureau n'a pas souhaité faire de classement sur ces deux colloques car les deux dossiers respectent parfaitement le cahier des charges de l'UBL. Il espère que les deux projets seront validés par le COS recherche qui aura lieu mi-décembre car la Région ayant délégué son aide aux colloques à l'UBL, il n'y aura pas d'autre enveloppe de la Région pour les manifestations en 2018.

Lioudmila VOSTRIKOVA demande si cet appel à projets est identique à l'appel à projets lancé par le département NUMERIC.

Philippe SIMONEAU répond que non, les départements de l'UBL ont reçu une dotation de 20 000 € et chaque département est libre de lancer ou non un AAP colloque selon sa feuille de route.

### Classement des demandes de délégation CNRS

Institut	Candidat	Composante   UR	Durée   Quotité demandée	Prposition du bureau
INSB	Christian LEGROS	IUT   MITOVASC	6 mois   100%	A + (1/2)
	Arnaud CHEVROLLIER	IUT   MITOVASC	6 mois   100%	A + (2/2)
INSMI	Mattia CAFASSO	Sciences   LAREMA	1 an   100%	A + (1/2) 6 mois à 100% ou 1 an à 50%
	Sinan YALIN	Sciences   LAREMA	6 mois   100%	A (2/2)
INC	Frédéric GOHIER	Sciences   MOLTECH	1 an   100%	A + (1/2) 6 mois à 100% ou 1 an à 50%
	David CANEVET	Sciences   MOLTECH	6 mois   100% renouvellement	A + (2/2)
INSHS	Manuella ROUPNEL	IUT   ESO Angers	1 an   100%	A + 6 mois à 100% ou 1 an à 50%

Philippe SIMONEAU indique que le bureau de la CR a étudié les dossiers en tenant compte de l'avis des composantes et des unités de recherche concernées. Tous les dossiers étudiés étaient des dossiers sérieux.

Il rappelle que le CNRS demande à l'établissement de faire des propositions de notation (A+, A, B ou C), éventuellement complétées d'un classement et/ou de toute indication qui lui semblerait nécessaire :

A+: dossier très prioritaire, en adéquation avec les thématiques prioritaires définies conjointement entre le CNRS et l'établissement

A : dossier fortement soutenu par l'établissement et s'inscrivant dans sa politique scientifique

B : bon dossier bénéficiant d'un avis favorable

C : dossier non prioritaire pour l'établissement

Concernant les deux demandes à l'INSB, le dossier d'Arnaud CHEVROLLIER a été classé n°2 en tenant compte de l'avis de la composante et du fait qu'il fait en même temps une demande de CRCT.

Pour les demandes à l'INSMI, le bureau a distingué les deux dossiers car il a jugé un dossier un peu moins mature pour le second candidat, Monsieur Sinan YALIN. De plus Monsieur Mattia CAFASSO est impliqué dans le projet européen RISE obtenu par le LAREMA. Le bureau propose de réduire cette demande à 6 mois pour ne pas pénaliser la composante et le département.



L'Institut de Chimie a également deux excellents candidats, le bureau propose de classer Monsieur Frédéric GOHIER n°1 car celui-ci n'a jamais bénéficié de délégation CNRS. Le dossier de Monsieur David CANEVET est une demande de renouvellement car il va débiter une délégation CNRS en février 2018.

Concernant l'Institut INSHS, Madame Manuella ROUPNEL souhaite bénéficier d'une délégation pour travailler sur le projet Régional INFORMA. Le bureau propose une délégation de 6 mois

Le bureau a souhaité en règle générale réduire des demandes d'une année à temps complet à 6 mois pour ne pas pénaliser les composantes ou les départements.

**La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité cette proposition.**



### Primes d'encadrement doctoral et de recherche 2017 (PEDR)

Christian ROBLÉDO rappelle les critères de sélection et le montant des primes votés en CA du 18 janvier 2017 ainsi que l'enveloppe globale qui est de 135 000 € :

Candidats classés en A : la prime devrait être accordée

Candidats classés en B : la prime pourrait être accordée

Candidats classés en C : la prime ne devrait pas être accordée

Professeurs et MCF retenus avec la note globale A : 6 000 €/an

Professeurs et MCF retenus avec la note globale B : 4 000 €/an

Christian ROBLÉDO indique que l'instance nationale a transmis à l'établissement une note globale ainsi que des notes intermédiaires pour chacune des activités suivantes :

P : Publications et production scientifique

E : Encadrement doctoral et scientifique

D : Diffusion des travaux

R : Responsabilités scientifiques

Christian ROBLÉDO informe les membres de la commission recherche que 69 demandes ont été étudiées (34 PR et 35 MCF) et il précise que l'enveloppe des 135 000 € était insuffisante si l'Université accordait la prime à tous les candidats classés A et B.

Christian ROBLÉDO rappelle que la note globale n'est pas une moyenne pondérée des notes par catégorie. Les sections CNU doivent respecter un pourcentage de répartition par note A, B et C.

Le bureau de la commission recherche propose de retenir tous les candidats classés A et les candidats classés B lorsqu'ils ont au moins un A et aucun C.

Ce qui représente 8 A et 22 B pour un total de 136 000€.

Fabrice FOUCHER remarque qu'il y a un déséquilibre homme/femme et demande si l'université d'Angers a une politique à ce sujet.

Philippe SIMONEAU répond que l'Université d'Angers encourage les enseignants-chercheurs femmes à déposer des dossiers. Cependant il demeure encore un déséquilibre homme/femme dans le dépôt des dossiers qui se reflète dans les classements des CNU. Par contre le déséquilibre Professeur / maîtres de conférences n'existe plus.

**La commission recherche émet un avis favorable, à l'unanimité, à cette proposition.**



### **Critères d'attribution PEDR 2018**

Philippe SIMONEAU propose de conserver pour 2018 les mêmes critères d'attribution ainsi que le montant des primes 2017 avec une évaluation par le CNU soit :

Candidats classés en A : la prime devrait être accordée

Candidats classés en B : la prime pourrait être accordée

Candidats classés en C : la prime ne devrait pas être accordée

Professeurs et MCF retenus avec la note globale A : 6 000 €/an

Professeurs et MCF retenus avec la note globale B : 4 000 €/an

**La commission recherche émet un avis favorable (- 1 abstention) à cette proposition.**

### **4. Vie des unités de recherche**

#### **Présentation de 3 projets financés par la commission recherche**

Florence ALIBERT (CERHIO) présente le projet NatioNum financé dans le cadre de l'appel à projet CR 2015 (diaporama en annexe).

Céline FASSOT (MITOVASC) présente le projet IPMEE financé dans le cadre de l'appel à projet CR 2016 (diaporama en annexe).

Frédéric PROÏA (LAREMA) présente le projet OrDEP financé dans le cadre de l'appel à projet CR 2016 (diaporama en annexe).

L'ordre du jour de la commission recherche étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 16h50.

**Le Président  
de l'Université d'Angers,**  
Christian ROBLÉDO

Signé

**Le Vice-président recherche  
de l'Université d'Angers**  
Philippe SIMONEAU

Signé

